

■ **ABP ASSECHEMENT S.à.r.l.**, à Avry, Avry-Bourg. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 04.03.2002. But: toutes activités dans le domaine de l'assèchement. Capital social: CHF 20'000.--, entièrement libéré par apport. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 04.03.2002, Papaux François et Berset Emmanuel font apport à la société, selon bilan au 31.12.2001, des actifs et passifs de la société en nom collectif 'ABP Assèchement, François Papaux, Emmanuel Berset', à Bonnefontaine, actifs: CHF 114'894.65; passifs: CHF 65'926.76, soit un actif net de CHF 48'967.89, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 20'000.-- à la libération du capital-social, le solde de CHF 28'967.89 correspondant à une créance en faveur des apporteurs. Associés: Berset Emmanuel, de Villarsiviriaux et Gume-fens, à Bonnefontaine, pour une part de CHF 10'000.--, et Papaux François, de Treyvaux, à Bonnefontaine, pour une part de CHF 10'000.--. Gérants: les associés Berset Emmanuel et Papaux François, tous deux avec signature individuelle. Organe de publicité: FOSC.

Journal no 714 du 03.04.2002
(00418502 / CH-217.1.001.552-4)